

problèmes humains. En outre, il faut nous préoccuper des problèmes de l'environnement physique et les étudier à fond. La pollution a fait l'objet d'un long débat à la Chambre au cours des dix-huit derniers mois. Je me permets d'ajouter que j'ai été fort étonné lorsque, avec les autres membres du Comité des Affaires indiennes et du Nord canadien, j'ai fait escale en janvier dernier à Norman Wells et que j'y ai vu fonctionner la raffinerie de pétrole de l'Imperial Oil. Aussi loin que portait le regard, en aval du Mackenzie, on voyait un épais voile de fumée noire recouvrir lentement le paysage. En toute équité, je dois dire que le directeur nous a déclaré que des mesures sont prises en vue de réduire la pollution, en vue de réduire la quantité de fumée que vomissait la raffinerie. Mais, il n'en reste pas moins que, dans cette région fort éloignée, dans le Nord du Canada, nous avons eu sous les yeux un exemple typique des problèmes que pose la pollution. On en voyait les effets sur la végétation environnante.

Au cours de ce débat, il a aussi été question du rôle des entreprises privées dans le développement du Nord et des méthodes à employer en vue de ce développement. Bien entendu, certains de nos amis font grand cas dans ce domaine des mérites des entreprises privées, de la prétendue libre entreprise. Mais tout cela n'est en rien applicable au Nord, étant donné les conditions qui y règnent. C'est que, avant tout, cette conception et ces méthodes tendent à sacrifier aux intérêts particuliers l'intérêt public et les besoins de la collectivité.

Deuxièmement, les principes directeurs de l'entreprise privée ne s'appliquent pas dans le Nord. Nous savons que les marchés sont monopolisés. Ils ne sont pas concurrentiels et la situation se maintiendra vraisemblablement longtemps. La plupart des sociétés importantes dans le Nord n'habitent pas dans les territoires et, ainsi, ils n'ont aucun autre motif que leur bénéfice personnel ou celui de leur société. De larges secteurs de la population dans le Nord ne possèdent aucun pouvoir monétaire pour influencer sur l'orientation du développement de cette partie du Canada. Troisièmement, je voudrais signaler que la collaboration et l'effort collectif conviennent mieux aux cultures traditionnelles des peuplades indiennes et esquimaudes du Nord. Je sais qu'un travail s'est fait dans ce sens dans le Nord, mais à mon avis il faudrait l'intensifier.

Il y a deux genres fondamentaux d'expansion économique qui surviendront probablement dans le Nord. Le premier est l'expansion communautaire, qui comporte les efforts

de la collectivité pour améliorer le sort de la population et pour améliorer ses conditions de vie. Le second est la grande exploitation minière, dont nous possédons déjà quelques exemples, et qui prendra probablement de l'essor dans l'avenir.

J'estime qu'il y a des problèmes considérables à résoudre à cet égard. Tout d'abord, la position et la puissance des gouvernements territoriaux sont si faibles à l'heure actuelle que ceux-ci auraient de grandes difficultés à poursuivre des négociations avec les très grandes sociétés ou les syndicats miniers. Ils pourraient établir des lois et des règlements régissant l'activité de ces sociétés mais ils risqueraient d'avoir de gros problèmes pour les faire appliquer sur des questions comme la pollution, exemple que j'ai donné il y a quelques minutes.

J'ai remarqué avec satisfaction que le ministre a effectivement attiré l'attention sur les problèmes de l'emploi dans l'industrie minière. Il en a parlé dans son allocution à la chambre de commerce de Yellowknife et j'ai été heureux qu'il ait abordé la question de l'industrie minière très franchement. Mais j'estime qu'il nous faut envisager le problème autrement que de façon mesquine ou à la Walter Gordon.

C'est déplorable de suggérer tout simplement: «Il faut nommer dans votre commission d'étude quelques indigènes. Il faut en former quelques-uns. Si vous agissez ainsi, vous agissez en bons compagnons. Vous apportez une contribution réelle à la résolution du problème.» Mais ce n'est pas tout, c'est une solution minable, compte tenu des besoins existants, car dans le Nord, il y a quelques sociétés puissantes déjà en fonction qui, sous certains aspects, ont établi leur propre loi. On exploite jusqu'à un certain point les puits de pétrole du Nord. Des compagnies privées y travaillent. Nous avons des exemples qu'elles s'efforcent de leur mieux de résister aux efforts déployés par le gouvernement pour s'assurer que la pollution causée par le pétrole ne devienne un réel danger. On peut en voir un exemple juste de l'autre côté de la frontière du Yukon, en Alaska.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**Des voix:** Qu'il poursuive.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** La Chambre accorde-t-elle son consentement unanime pour que le député termine son exposé?

**Des voix:** D'accord.